

## **Assemblée générale 2013**

### **Association de protection de l'environnement du Lac Millette (APELM)**

Date: **Samedi, 20 juillet 2013: 10H00**  
Lieu: **CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-BAPTISTE-ROLLAND  
1200 rue Claude-Grégoire, Mont-Rolland**

#### **1) Ouverture de la rencontre et présentation de l'ordre du jour**

24 personnes sont présentes.

L'ouverture de la rencontre est faite par André Giguère, président de l'association. Il présente les membres de l'exécutif, soit Laurence Davreux, Michelle Bégin et Yves Gagnon. Laurence Davreux assumera le secrétariat de l'assemblée.

#### **2) Présentation et adoption de l'ordre du jour**

M. Giguère présente l'ordre du jour.

#### **3) État de situation des activités**

M Giguère expose les dernières informations.

Il informe qu'une analyse récente a été demandée sur la qualité de l'eau de baignade et que les résultats démontent que la qualité de l'eau convient à la baignade. Les résultats qui portent sur les coliformes fécaux sont les suivants selon les 4 endroits de collecte dans le Lac : Sud-est : 130 / Nord-est: 5 / Nord: < 2 / Cheval: 23

À plus de 200 UFC, l'eau n'est plus baignable.

Il faudra que l'exécutif examine la source du taux anormalement plus élevé dans la partie sud-est.

L'association continue de procéder aux collectes régulières dans le cadre du réseau de surveillance des Lacs, au coût de \$288 par année.

Certaines données semblent indiquer une possible dégradation du lac entre 2008 et maintenant. Les spécialistes ont toutefois précisé que les résultats sont insuffisants pour le moment et on ne peut identifier une tendance claire.

Des bassins de captation ont été installés mais doivent être nettoyés régulièrement par la Ville.

On a noté la présence grandissante de plante aquatique.

Diverses questionnements et commentaires sont soulevés par les membres présents. Notamment sur les efforts mis pour régler les fosses septiques, l'absence ou l'insuffisance de végétation près de la rive sur plusieurs terrains, les murets qui ne sont pas recouverts de végétation, etc..

On déplore que la Ville ne soit pas très présente pour régler ces situations, et qu'il n'y ait pas de représentants de la Ville qui se présentent aux assemblées annuelles notamment. On ne sent pas un appui de la Ville ni une volonté de sa part de protéger réellement le Lac.

On se questionne à savoir si l'association peut forcer la Ville à agir. On cite en exemple d'autres municipalités qui ont pris les choses en main et fait appliquer des sanctions contre les contrevenants concernant par exemple les fosses septiques ou la végétalisation des berges.

Il est mentionné que malgré l'existence de l'association, depuis quelques années les choses piétinent ou régressent. Le membership est en diminution, il n'y a pas de plan d'action qui permet de faire avancer les choses. Les efforts sont dispersés, etc.. Le manque de progrès décourage peut-être les gens de s'impliquer... Et le manque d'implication nous prive de volontaires pour faire avancer les choses. Au passage on souligne que des commerçants de Sainte-Adèle appuient nos efforts dont Jardinor (achats de plantes) et Sani-Nord (nettoyage de fosses septiques) en accordant des réductions aux membres de l'association.

Des suggestions sont émises et plusieurs membres demandent que celles-ci soient inscrites dans un plan d'action:

Intensifier les efforts pour augmenter le membership de 25 à 50 membres et mobiliser davantage les riverains et les gens qui demeurent dans les alentours, tenir une activité sociale, etc.. Procéder par courriel et beaucoup plus tôt pour inviter les membres et non membres à nos assemblées

Mettre sur pied un comité pour impliquer la Ville à nos côtés.

Demander à la Ville les démarches qu'elle a effectué et les moyens mis en place pour s'assurer de la conformité des fosses septiques.

Faire plus de publicité sur le lac, les moyens de le protéger, les enjeux, faire connaître notre association, se doter d'un site.

Disposer de plus d'information sur sur le Lac et sur l'évolution de celui-ci (posséder des données fiables et rigoureuses qui permettent des comparaisons entre les années et permettent de pointer les principales sources de problèmes)

M Martin Bellerose propose appuyé de Denis Fiset que l'exécutif développe un plan d'action à partir de ces 4 axes: Mobilisation, Ville de Sainte-Adèle, Publicité, Information/Connaissances de l'état du lac.

M Christian Richard propose et offre son aide pour créer un site Internet qui permettra à l'association de disposer d'un moyen efficace de visibilité et d'information. Il se propose aussi de procéder maintenant à la réservation du nom.

Un vote est pris et ces propositions sont adoptées.

M Denis Fiset propose que l'association se mette à al recherche de méthodes curatives pour le Lac: système d'aération ou autres méthodes qui permettrait de solutionner le manque d'oxygène.

Présentation du rapport financier

Yves Gagnon présente le rapport de trésorerie au 30 juin 2013

L'association dispose d'un montant de \$3273 à son compte. Les entrées et sorties d'argent survenues au cours de l'année sont expliquées.

Postes à l'exécutif

Les membres de l'exécutif présents acceptent de se représenter pour un nouveau mandat.

Un poste est disponible. Martin Bellerose propose pour se joindre à l'exécutif.

Personne d'autre ne se présente. Élu par acclamation.

Les 5 membres de l'exécutif sont Laurence Davreux, André Giguère, Michelle Bégin, Marin Bellerose et Yves Gagnon.

Varia

Une demande est exprimée auprès des membres et résidents du Country Club qui sont présents à L'assemblée. à l'effet que tous les autres membres du Country club soient sensibilisés au dérangement de la circulation automobile accru par des résidents du Country Club qui emprunte de la Perdriole pour se rendre jusqu'à la 117. Ces personnes sont invités à respecter l'usage prévu pour la rue e la Perdriole qui est un chemin privé et de plutôt emprunter les chemins municipaux pour se déplacer.

# APELM

(Association de protection de l'environnement du Lac Millette)

## Rapport de trésorerie au 31 mai 2013

Description	2011-12	2012-13	
Solde début (1er juin)	3025,17	2 965,77	
Frais divers + bancaires	59,40	59,63	
Dépenses		227,53	
Renouvellement membership		595,00	
Solde fin (31 mai)	2965,77	3273,61	

### NOTES:

Ajustements : une adhésion de 2011-12 versé en 2012-13

Dépenses de 2012-2013: 227,53: Frais pour convocation à l'assemblée de juin 2012

Frais \$32,00 Registraire des entreprises de 2012-13 à rembourser à YG au cours de 2013-2014:

Frais \$32,00 Registraire des entreprises de 2013-14 à venir en novembre 2013.

Montant de 5,00 à verser par YG: régulariser (dépôt en monnaie impossible au Guichet)

Petite caisse «flottante» à éliminer: DÉPÔT de \$30.00 sera effectué

\$595 de membership reçu en 2012-13 vs \$510 rattaché à des personnes